



Association agréée par

le Premier ministre et
par la Haute Autorité
pour la transparence de
la vie publique (HATVP)

Discours d'ouverture de l'édition 2021 de l'Université d'Anticor à Bordeaux.

Bonjour à tous,

Nous sommes ravis de vous accueillir à Bordeaux, ville magnifique qui a une forte tradition juridique, comme Anticor.

L'université d'Anticor est un lieu de rencontre, de réflexion et d'échanges entre les adhérents, les responsables de l'association et les curieux.

C'est un moment où l'on fait le bilan de l'année écoulée, qui a été intense pour Anticor mais aussi où l'on regarde vers l'avenir, celui proche d'une élection présidentielle quasi-imminente et celui plus lointain, de la société que l'on laissera à nos enfants et petits-enfants.

On est aussi ici pour parler des thèmes **qui ne sont pas abordés dans beaucoup d'autres universités...** la corruption, la probité, la gabegie d'argent public, l'exemplarité, les dysfonctionnements de nos institutions.

Pourtant, ces thèmes ne sont pas absents des préoccupations des citoyens, ni des unes des médias, loin de là. Il y a deux jours l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, a été condamné pour financement illégal de sa campagne électorale de 2012. Cette condamnation intervient six mois après une autre condamnation pour « corruption » et « trafic d'influence » dans l'affaire Bismuth.

Mais pas de panique, il a fait appel de ces deux jugements et est toujours présumé innocent.

Il nous faut rendre hommage à la Justice, cette vieille dame, qui est parfois aux abonnés absents lorsque l'on a besoin d'elle, car elle s'est montrée ces dernières années, à la hauteur des enjeux.

Elle n'a pas vacillé.

1/ Nous aussi, nous avons tenu cette année contre un gouvernement dont la priorité semblait être de chercher des poux dans la tête d'une association des bénévoles, qui ne perçoit pas un euro d'argent public et dont les rapports moraux et financiers sont en libre accès sur son site depuis des années.

Cette année, pour la première fois, le pouvoir a tenté de « débrancher » Anticor, après avoir tenté la même chose avec l'association Sherpa l'année précédente.

Nous avons fait face à des attaques d'élus, des procédures invasives et interminables du ministère de la justice, des accusations publiques portant atteinte à notre honneur, une campagne de déstabilisation phénoménale dans la presse. Nous avions parfois quatre articles dans les médias par jour. Il a beaucoup été question d'un donateur qui nous versait des sommes importantes.

La réalité d'Anticor, ici nous la connaissons bien. La réalité d'Anticor est que ses plus gros donateurs ne sont pas ceux qui font des dons d'importantes sommes d'argent, ce sont ceux, au conseil d'administration et dans nos groupes locaux, qui donnent de leur temps pour, organiser des réunions, coordonner les bonnes volontés, recevoir les lanceurs d'alerte, analyser les dossiers, rédiger des signalements et des plaintes, répondre aux journalistes, penser notre plaidoyer. Ce sont eux nos plus gros donateurs.

C'est cette matière vivante qui constitue notre force et c'est parce que nous fonctionnons de cette manière que nous ne dépendons de personne. C'est aussi pour cette raison que nous sommes forts : personne ne peut rien faire contre une mobilisation citoyenne et bénéfique de cette ampleur.

Nous non plus, nous n'avons pas vacillé.

Notre agrément, celui qui nous permet d'empêcher qu'un dossier politico-financier soit enterré, a finalement été renouvelé le 2 avril, face à la forte mobilisation citoyenne et à l'absence de sérieux des arguments qui nous étaient opposés.

2/ C'est une année particulière parce que la Cour d'appel de Versailles vient de rendre un arrêt sur une affaire de corruption qui en dit long sur l'état de notre justice. Elle a annulé le procès de l'affaire de la Chaufferie de la Défense en raison de la « durée non raisonnable » de l'enquête qui a duré pas moins de 20 ans ! Parmi les 3 principaux protagonistes, il y avait l'ancien maire de Puteaux qui a fini par mourir de vieillesse à 94 ans. Les 2 autres prévenus encore vivants ont respectivement 83 et 98 ans ! Que pensez-vous qu'il se soit passé après ce fiasco digne du Gorafi ? Eh bien, rien du tout !

3/ C'est une année particulière puisque nous sommes à 8 mois de l'élection présidentielle et qu'aucun candidat **déclaré** n'a encore ne serait-ce qu'évoquer le thème de la moralisation de la vie politique. Ça promet !

En parlant d'élection, que fait-on en France pour prévenir les financements irréguliers et les dépassements de plafonds autorisés des campagnes électorales qui ont pourtant régulièrement entachées la presque totalité des dernières élections présidentielles ? Débauche de moyens pour les meetings, dépassements colossaux de frais de campagne, maquillages comptables, tromperie des autorités de contrôle, qui n'y voient que du feu.

À Anticor nous pensons qu'il faut changer les choses. Un contrôle a posteriori n'est plus satisfaisant. Il faut donner à la commission nationale des comptes de campagne des moyens à la hauteur des enjeux. Ces moyens, humains et financiers, doivent lui permettre d'exercer un contrôle en temps réel, afin de pouvoir réagir si des dérives sont constatées et empêcher le pire.

Car aujourd'hui, M. Sarkozy est jugé pour financement illégal de sa campagne de 2012, 11 ans après cette élection... ce délai de traitement est dramatique même si, malgré un dépassement de plus du double du plafond des dépenses électorales, M. Sarkozy n'a pas réussi à se faire élire. Mais quel serait l'enjeu d'un président élu suite à un processus électoral vicié ? Faudrait-il annuler l'élection ? En organiser une nouvelle ? En termes de conséquences, nous sommes loin de l'année de prison ferme que M. Sarkozy n'effectuera bien sûr jamais car les peines de prison fermes sont aménageables jusqu'à 2 ans. Monsieur Sarkozy avait d'ailleurs milité pour que toutes les peines fermes d'au moins six mois soient exécutées... mais il a probablement changé d'idée depuis.

Mais ce n'est pas la seule préoccupation.

Il y a 3 ans, un scandale retentissait à travers le monde : la société cambridge analytica avait utilisé les données de facebook pour influencer le vote des populations en faveur de certains hommes politiques. Cette société privée avait donc été rémunérée des fortunes, probablement hors dépenses de campagne, faisant du profilage psychologique, exploitant les biais cognitifs que nous avons tous, pour faire gagner un candidat.

Aujourd’hui, tous agissent comme si ces sociétés d’intelligence économiques avaient disparu après la fièvre du scandale. Il est parfaitement irresponsable de penser cela. Il est évident que ces sociétés ont perduré et qu’elles chercheront à influencer le vote des citoyens.

Dans ce contexte, Anticor pose une question centrale : comment résister à la corruption ?

Nous aborderons aujourd’hui deux thèmes particulièrement d’actualité :

- La première table ronde « **citoyenneté vigilante, démocratie vivante** », nous fera questionner un système politique dans lequel les formes de la démocratie sont respectées mais ses principes sont devenus des concepts zombis, dans lequel les principes de souveraineté populaire et d’égalité sonnent creux, et dans lequel les contre-pouvoirs, pourtant essentiels dans une démocratie, sont attaqués et affaiblis.
- Lors de notre seconde table ronde, nous discuterons de « **cette justice qui arrête le pouvoir** » dans un contexte où médias et classe politique s’insurgent contre la judiciarisation de la vie politique. Le ministre de la Justice mis en examen pour prise illégale d’intérêts, la ministre de la santé mise en examen pour mise en danger d’autrui, une bonne partie du gouvernement convoqué aux prétoires, la justice serait-elle en train d’abuser de son pouvoir pour interférer dans la vie politique, en violation de la règle fondamentale de la séparation des pouvoirs ? Le Ministre de l’économie, Bruno Le Maire, abonde en ce sens en déclarant qu’«une ligne rouge a été franchie, qui déséquilibre les pouvoirs en France.» Ou bien la justice réaffirme-t-elle juste un principe qui est le fondement d’une démocratie : l’égalité de tous devant la loi, y compris la loi pénale ?
- À ce sujet, le président de la république rappelait que : « **Le juge souverain, c'est le peuple.**» C'est faux si l'on parle de juger des infractions pénales bien-sûr, ce sont les juges qui rendent la justice au nom du peuple français, et bien heureusement, car cela rappellerait des périodes bien sombres de l’histoire. Mais est-ce que c'est vrai s'agissant de la gouvernance de ce pays ? Où est-elle cette souveraineté ? Dans le RIP, quasiment impossible à actionner ? Comment s'exerce cette souveraineté entre deux élections ?

Nous nous posons toutes ces questions et nous nous posons surtout la question de notre rôle : que doit faire Anticor ?

Lancer un grand débat national ? Un Grenelle de la confiance en la démocratie ? Un numéro vert à l’usage des citoyens écœurés ? Non, nous ne ferons rien de tout cela. En revanche, tous les adhérents ont reçu hier un guide de la transparence, outil indispensable pour contrôler l’action de nos élus locaux. Ce guide est une invitation à devenir des citoyennes et des citoyens actifs et vigilants face aux risques de corruption. Nous espérons que vous vous en emparerez.

Je vais maintenant laisser parler nos intervenants.

Mais avant cela, je tiens à vous dire que nous vous remercions de votre soutien, qui a été manifeste cette année et de votre présence, ici à Bordeaux et derrière vos écrans pour réfléchir avec nous à ces enjeux. C'est votre engagement à nos côtés qui nous donne de l'énergie et c'est aussi à travers vous, citoyens engagés et élus exemplaires, que nous entrevoions une issue victorieuse à cette lutte.

Bon après-midi,

Elise VAN BENEDEN
Présidente d'Anticor

37-39, avenue Ledru Rollin
CS 11237 - 75570 Paris Cedex 12
Siret : 533 081 782 00021

permanent@anticor.org | 06.52.60.75.05 | www.anticor.org | [Facebook](#) | [Twitter](#)